

BULLETIN MUNICIPAL 2020



EDITION 2021

Saint-Floxelaises, Saint-Floxelais

2020 est derrière nous et que dire tant il y aurait à dire. Une année marquée par une pandémie et des actes de terrorisme .

Cette pandémie a mis notre vie sociale entre parenthèses avec les différentes restrictions que nous sommes obligés de respecter, les annulations de tous les événements festifs et la fermeture des différents commerces de proximité. Nos vies professionnelles ont dû également s'adapter et beaucoup de familles ont découvert les joies de l'école à la maison.

2020 aura été aussi une mauvaise année pour notre commune puisque Jean-Louis FERREY, notre employé communal est décédé fin juillet 2020 et nous avons souhaité lui rendre hommage dans ce bulletin.

C'est donc dans ces circonstances particulières qu'on eût lieu les élections municipales avec un faible taux de participation, cela certainement en raison de la présence d'une seule liste de candidats. Il m'apparaît important qu'une commune comme la nôtre puisse garder son autonomie et des pouvoirs de décisions afin de répondre au mieux aux besoins de ces habitants.

La décision d'équiper les habitants d'un masque a été prise conjointement par les conseillers municipaux encore en place et les nouveaux élus. Il est à signaler que quelques habitantes avaient fabriqué des masques afin de les mettre à disposition en Mairie et nous tenions à les en remercier.

La mise en place du nouveau conseil municipal a eu lieu le 25 mai 2020 avec mon élection au poste de Maire et de mes adjoints Monsieur Jacques ONFROY et Madame LEMIERE Isabelle.

Je remercie les conseillers municipaux des anciennes mandatures qui se sont impliqués pour notre commune mais aussi les membres du nouveau conseil municipal pour leur confiance.

Nous sommes élus pour notre commune et cela se fera en équipe et nous pouvons compter sur l'investissement de nos employés communaux pour nous y aider. Je souhaite également renouveler des journées avec des bénévoles pour certains travaux d'entretien.

Les différentes manifestations organisées par la mairie et auxquelles nous sommes attachés, ont dû malheureusement être annulées. J'ai également une pensée pour nos associations communales qui, elles aussi, n'ont pu organiser leurs animations.

Malgré toutes les contraintes qui ont jalonné l'année, nous avons constaté qu'un esprit d'entraide a bien été présent, notamment auprès des personnes les plus vulnérables.

Dans ce bulletin, vous trouverez un compte-rendu de cette année 2020 ainsi que les premières décisions du nouveau conseil municipal. Pour 2021, sachez que l'implantation d'un défibrillateur à la salle communale est déjà voté et l'implantation de deux nouveaux poteaux d'incendie est envisagée. Une nouvelle priorité est apparue suite à des inondations à répétition dans le secteur de Vaudiville. Des solutions sont actuellement à l'étude.

En ce début d'année, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches, en mon nom personnel, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que du personnel communal, une très belle année 2021

Souhaitons que la vie communale reprenne progressivement son cours, que nos associations puissent organiser de nouveau leurs manifestations afin de recréer du lien entre les habitants et que Saint-Floxel soit une commune où il fait bon vivre.

Joël GUILBERT

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	5 498,23 €
Impôts et taxes	93 400,78 €
Dotations et participations	80 182,83 €
Autres produits de gestion	10 130,89 €
Produits financiers	0,93 €
Atténuation de charges	11 658,54 €
Total des recettes de fonctionnement	200 872,20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FC TVA	21 624,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
Taxe d'aménagement	223,10 €
Subvention d'investissement	540,48 €
Total des recettes d'investissement	22 387,58 €

DEPENSES

Charges à caractère général	32 382,65 €
Charges de personnel	44 883,29 €
Autres charges de gestion courante	35 036,16 €
Charges financières	3 122,59 €
Atténuation des produits	27 135,00 €
Amortissements carte communale et subve	
Total des dépenses de fonctionnement	142 559,69 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	8 784,81 €
Salle communale	
Travaux de bâtiments	1 181,86 F
Matériel	3 527,43 €
Voirie	3 818,90 €
Total des dépenses d'investissement	17 313,00 €

Excédent de fonctionnement 2020 58 312,51 €

Excédent d'investissement 2020 5 074,58 €

RESULTAT D'ENSEMBLE 2020 63 387,09 €

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux parents

COISNARD Clément né le 03 avril 2020
CHAPÉ Louis né le 05 avril 2020
MARIE Mia née le 09 juin 2020
CAUVIN Coline née le 17 juin 2020
BRENNIG Owen né le 29 juin 2020
MALHOMME Élouan né le 29 juin 2020
LEHOUELLEUR Oswald né le 24 août 2020

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

BOSQUET Rémi, le 05 mars 2020 dans sa 73^{ème} année
COUSIN Arsène, le 14 octobre 2020 dans sa 90^{ème} année

SUBVENTIONS 2020

Subventions annuelles:

Ligue nationale contre le cancer	30,00 €
Association des Aveugles et malvoyants de la Manche	15,00 €
Association des Soins Palliatifs Normandie-Cotentin	15,00 €
Association des Soins Palliatifs Normandie-Cotentin	15,00 €
ESAT de Montebourg (ANEPH)	30,00 €
Banque alimentaire de Saint Lô	15,00 €
Union des Donneurs de sang Nord Cotentin	15,00 €
Les Restos du Cœur	15,00 €
La Croix Rouge	15,00 €
Fonds solidarité accès au logement	100,00 €
Fond d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche	100,00 €
	365,00 €

Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune:

Ecole Arsène Lefilliâtre de Montebourg pour le projet de char à voile,	7 élèves x 10 €	70,00 €
Maison Familiale et Rurale de Pointel,	1 élève x 30 €	30,00 €
		100,00 €

Décès de notre employé communal

Jean-Louis FERREY, peut-être aviez-vous eu l'occasion de le rencontrer sur le territoire de notre commune.

Il travaillait dans notre commune depuis 1991, 14 heures par semaine. Il occupait le poste d'employé communal mais comme cela se disait couramment il y a quelques années, c'était le «cantonnier de la commune».

Il était également employé à Fresville, commune où il résidait. Malade depuis septembre 2019, il devait faire valoir ses droits à la retraite début septembre 2020, mais la maladie en a décidé autrement puisqu'il est décédé le 29 juillet 2020.

Jean-Louis laisse le souvenir de quelqu'un de gentil et discret ! Nos pensées vont vers sa famille.



Vœux de la Municipalité

Les habitants de la commune étaient conviés le samedi 25 janvier 2020 à la salle communale, pour la cérémonie des vœux. Madame Christelle CASTELEIN, conseillère Départementale, ainsi que des Maires du canton de Montebourg étaient également conviés.

Jacques ONFROY, Maire, lors de son discours des vœux, a confirmé aux personnes présentes, ne pas vouloir postuler à un 3^{ème} mandat de Maire, tout en précisant qu'il serait toujours prêt à s'investir pour la commune.



Une partie de l'assistance.

Jacques ONFROY a rappelé qu'au cours de ses deux mandats de maire, il y avait eu notamment la réalisation de l'assainissement collectif de la rue Saint Clair et de la rue de Foulerie, l'extension et la rénovation de la salle communale ainsi des travaux de réfection de voiries dans différents secteurs de la commune.

Il a précisé également que lors de ses mandats, avoir apprécié l'investissement des conseillers municipaux, le travail du personnel communal et ainsi que les associations communales pour les différentes manifestations organisées sur le territoire de la commune.



Jacques ONFROY lors de son discours

A l'issue des prises de parole, les personnes présentes ont pu partager le verre de l'amitié accompagné de la galette des rois offerte par le comité des fêtes.

Élections municipales 2020 à Saint-Floxel

Lors du repas des aînés, en octobre 2019, le maire, Jacques ONFROY, a annoncé qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat de maire. Ainsi, Joël GUILBERT, son premier adjoint, a décidé de mener sa propre liste.

Le 15 mars dernier, dès le 1er tour des élections municipales, l'ensemble des 11 postes de membres du nouveau conseil municipal a été désigné par les électeurs. Ces derniers ont été 193 à se déplacer aux urnes soit un taux de participation de 48%. En pleine pandémie de Covid-19, de nombreux Saint-Floxelais(es) ont préféré ne pas prendre part au vote. Par rapport à l'élection municipale de 2014, l'abstention a en effet bondi de 36 points.

Résultats du 1er tour des municipales 2020 Saint-Floxel

- **Loïc LE TOUTEN**, 51 ans, professeur en économie et gestion Élu avec **97,31%** (181 votes)
- **Antoine LEFÈVRE**, 30 ans, infirmier libéral Élu avec **95,16%** (177 votes)
- **Mikaël GUESDON**, 44 ans, artisan dans l'élevage Élu avec **94,09%** (175 votes)
- **Emilie MONTAGNE**, 37 ans, éducatrice spécialisée Élu avec **94,09%** (175 votes)
- **Floriane FERREY**, 33 ans, agente comptable Élu avec **92,47%** (172 votes)
- **Stéphanie FRIGOT**, 34 ans, commerciale en assurances Élu avec **91,94%** (171 votes)
- **Isabelle LEMIERE**, 54 ans, chargés d'affaires Élu avec **91,94%** (171 votes)
- **Denis FORTIN**, 55 ans, éducateur spécialisé Élu avec **91,40%** (170 votes)
- **Christelle LECARPENTIER**, 53 ans, professeure des écoles Élu avec **90,96%** (169 votes)
- **Jacques ONFROY**, 70 ans, retraité technicien agricole Élu avec **87,63%** (163 votes)
- **Joël GUILBERT**, 56 ans, adjoint administratif territorial Élu avec **86,56%** (161 votes)

Inscrits 401 Votants **48,13%** 193 Abstentions **51,87%** 208 Exprimés **46,38%** 186 Votes blancs/nuls **3,62%** 7

A l'issue de ce premier tour l'ensemble du Conseil Municipal a été élu



« On est tous là pour l'intérêt de la commune »

Dès le début de son mandat, le maire, Joël Guilbert a souhaité que les conseillers municipaux connaissent davantage le personnel de la commune afin de renforcer le travail d'équipe, essentiel à l'avancement des projets de la commune. Ainsi, Ghislaine CORBIN s'occupe du ménage de la salle et de la mairie, Véronique LADUNE gère la location de la salle communale, Christèle FRANCOIS est secrétaire de mairie depuis dix-neuf ans et Jean-Michel FRIGOT, agent d'entretien de la commune.



« Nous formons tous une équipe »

La nouvelle équipe en place depuis le 26 mai 2020 vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée lors de l'élection municipale qui s'est déroulée dans ce contexte sanitaire complexe. L'ensemble des conseillers municipaux est à l'écoute de vos suggestions et remarques et travaillera dans l'intérêt de la commune et ses habitants !

Liste des Maires depuis la Révolution



1792 – 1795	Charles HAMEL	1900 – 1904	Casimir MESNAGE
1795 – 1796	François HUET	1904 – 1917	Marin FRIGOT
1796 – 1821	Charles HAMEL	1917 – 1932	Jean LANELLE
1821 – 1831	Pierre FRIGOT	1932 – 1936	Marin FRIGOT
1831 – 1848	Vincent JAMES	1936 – 1947	Charles PICQUENOT
1848 – 1871	Pierre FRIGOT	1947 – 1965	François JAUNET
1871 – 1874	Charles LEGOUPIL	1965 – 1989	François BIENVENU
1874 – 1876	Charles DEFONTAINE	1989 – 2008	Bernard JAUNET
1876 – 1886	Pierre FRIGOT	2008 – 2020	Jacques ONFROY
1886 – 1892	Louis LEFRANCOIS	2020 –	Joël GUILBERT
1892 – 1900	Marin FRIGOT		

INFORMATIONS MAIRIE

Le nouveau conseil municipal issu des urnes, s'est réuni à la salle communale, mardi 26 mai à 20h30 pour l'élection du Maire et des adjoints

Joël GUILBERT, seul candidat, a été élu maire avec 11 voix.

Jacques ONFROY, seul candidat a été élu 1er adjoint, avec 11 voix.

Isabelle LEMIERE, seule candidate, a été élue 2ème adjointe avec 11 voix.

Les représentants à la Communauté d'agglomération du Cotentin sont :

Joël GUILBERT titulaire ; Jacques ONFROY, suppléant

Réunion du 19 juin 2020, le conseil municipal s'est réuni afin de définir la constitution des différentes commissions :

Travaux de voirie: Responsable : Jacques ONFROY. Membres : Joël GUILBERT, Stéphanie FRIGOT, Loic LE TOUTEN, Antoine LEFEVRE, Denis FORTIN

Travaux de bâtiments: Responsable : Isabelle LEMIERE. Membres : Joël GUILBERT, Christelle LECARPENTIER, Mikael GUESDON, Floriane FERREY, Emilie MONTAGNE.

Social et entraide: Responsable : Joël GUILBERT. Membres : Isabelle LEMIERE, Emilie MONTAGNE, Denis FORTIN, Christelle LECARPENTIER.

Communication : Responsable : Joël GUILBERT. Membres : Isabelle LEMIERE, Emilie MONTAGNE, Floriane FERREY, Denis FORTIN.

Délégué Syndicat départemental d'énergie de la Manche : Jacques ONFROY

Principales décisions 2020 du conseil municipal

Réunion du 08 septembre 2020,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide la création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial pour l'entretien des espaces verts et l'entretien des bâtiments communaux à temps partiel soit 28h00/35h00 à compter du 28/12/2020.

10 voix pour 0 voix contre 1 abstention

À la suite de plusieurs plaintes d'administrés concernant des chats errants dans la commune, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris contact avec l'association 40enchats qui capture les chats afin de faire procéder par un vétérinaire à la stérilisation et au puçage avant de les remettre en liberté.

Pour ce faire, il est nécessaire de signer une convention avec cette association en partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot pour obtenir des bons de stérilisation.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer une convention avec l'association 40enchats.

Réunion du 27 octobre 2020,

Absente excusée : Mme Isabelle LEMIERE (pouvoir à M Joël GUILBERT)

Le Conseil Municipal, a adopté à l'unanimité la mise en place d'une bourse au permis de conduire automobile aux jeunes de 15 à 25, domiciliés depuis au moins 2 ans dans la commune, et qui se présentent au permis pour la 1^{ère} fois

- De fixer le montant de cette bourse à 500 €,
- De la signature d'une convention avec l'auto-école FOUCAUX de Monteboug dispensant la formation aux jeunes bénéficiaires de ladite bourse,
- Le jeune réalisera une activité humanitaire ou sociale à raison de 40 heures au sein de notre commune.

Réunion du 17 décembre 2020,

Absente excusée : Mme Stéphanie FRIGOT (pouvoir à Mme Emilie MONTAGNE)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu d'établir un acte de cession de la voirie du lotissement « la Durance » appartenant à l'ASL La Durance.

Cette voie d'accès au lotissement est cadastrée B 912, cette cession s'opérera à titre gracieux, la commune supportera les frais d'acte de cession.

L'Etude DELAY – ARNOUX de Montebourg rédigera cet acte.

Après délibération, le Conseil Municipal, à 11 voix pour, donne son accord pour la rédaction de l'acte de cession de la voirie du lotissement « la Durance » par l'Etude DELAY – ARNOUX de Montebourg

A compter du 01/01/2021, il y a lieu d'équiper les établissements recevant du public d'un défibrillateur.

Des devis ont été demandés à plusieurs sociétés.

Après délibération, le conseil municipal à 11 voix pour, donne son accord pour l'acquisition de ce matériel, et retient la société AQUI CARDIA pour la somme de 2 579,35 € TTC.

Le nouvel employé communal

En début d'année 2020, afin d'assurer le remplacement de notre employé communal malade, il a fallu recourir à un remplaçant pour le temps de sa convalescence. Monsieur Jean-Michel FRIGOT, ayant postulé à ce poste d'employé communal, a été recruté par Monsieur Jacques ONFROY.

Suite au décès de Monsieur Jean Louis FERREY, Monsieur Jean-Michel FRIGOT ayant donné toutes satisfactions pendant sa période de remplacement, a été embauché sur la base de 28 h par semaine par le conseil municipal, compte tenu de la taille de la commune et des différentes tâches à y effectuer.

Jean-Michel connaît très bien notre commune puisqu'il y a grandi et qu'il y habite.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale !



Nos aînés

Depuis des années il est de tradition à Saint-Florel que les anciens de la commune et leur conjoint se retrouvent pour partager un repas dans la convivialité. Avant de se restaurer, ceux qui le souhaitent assistent à la messe, une gerbe est déposée au monument aux morts des deux grandes guerres. Cette année encore ce bel événement était attendu par de nombreuses personnes.

Mais une pandémie mondiale en avait décidé autrement !

Le conseil municipal a décidé que les aînés de la commune, s'ils ne pouvaient se réunir tous au même endroit en même temps, se verraient offrir un panier garni. Après avoir décidé de faire travailler les commerces de proximité, la liste d'un panier garni a été élaborée puis commandée. Ainsi fût fait et le matin du samedi 03 octobre 2020, à la salle des fêtes, les conseillers municipaux se sont fait une joie d'offrir à chacun son panier de douceurs.

Hommage aux victimes de guerre

L'hommage aux victimes de guerre n'ayant pu avoir lieu en raison de l'annulation du repas des aînés, le conseil municipal ne pouvait concevoir de terminer l'année 2020, sans avoir pu honorer la mémoire des victimes de guerre de notre commune.

Le souvenir des enfants de Saint-Florel morts pour la France, victimes civiles et militaires des deux guerres mondiales, a été honoré le 19 décembre 2020 en présence de Mrs LADUNE et VALOGNES, portedrapeaux des anciens combattants de la commune, de Mr le Maire et de conseillers municipaux.

Après l'énumération de chaque victime, Mr le Maire, accompagné de ses deux adjoints, a déposé une gerbe et ensuite les participants ont entonné l'hymne national.

Pour mémoire, le tribut payé par notre commune est de 23 victimes militaires pendant la guerre 1914-1918 et concernant la guerre 1939-1945, il est de 2 victimes militaires et de 23 victimes civiles.



Mr VALOGNES Albert et Mr LADUNE Maurice

Complément d'information sur les chats errants

À la suite de plusieurs plaintes d'administrés concernant des chats errants dans le secteur de la Foulerie, une convention a été signée avec l'association 40enchats qui capture les chats afin de faire procéder par un vétérinaire à la stérilisation et au puçage, avant de les remettre sur le site de leur capture. Le chat par nature étant territorial, le fait de le remettre sur le lieu où il a été prélevé, empêche la venue d'autres chats.

Une visite sur les lieux a permis d'estimer le nombre à une quinzaine, sachant que le coût d'une ovariectomie et l'identification pour une chatte est de 80 € et la castration et l'identification pour un mâle de 60 € au tarif de l'association.

Une telle dépense était difficilement envisageable pour notre commune, aussi une demande de bons a été faite à l'association Brigitte BARDOT, qui nous a octroyé 10 bons. Cela a permis d'en stériliser une partie sur la période du 12/10/2020 au 31/12/2020, les chats non stérilisés seront fait début 2021, une demande de bons supplémentaires nous a été faite.

Petit rappel à la loi, tous les chats nés après le 1er janvier 2012 et âgés de plus de 7 mois doivent être identifiés, Depuis le 21 décembre 2020, le décret n° 2020-1625 stipule que les propriétaires de chats non-pucés ou non-tatoués, s'exposent à une amende de 750 € (sanction déjà en rigueur pour les propriétaires de chiens).

Les incivilités

Le container, situé près de l'église, a été déplacé sur le parking de la salle communale. Ce déplacement a pour but d'éviter les dépôts sauvages qui avaient tendance à se répéter.

Malheureusement, comme beaucoup de communes, nous constatons de plus en plus d'incivilités, des containers à verre entourés de sacs poubelles, des encombrants jetés dans les chasses...

Pourquoi de tels comportements, ne disposons-nous pas suffisamment d'équipements appropriés ?

Information communautaire

Le compostage

30% des ordures ménagères peuvent être recyclées grâce au compostage. L'agglomération du Cotentin permet d'équiper et d'accompagner les habitants dans cette transition. A ce jour 10% des foyers sont équipés de composteurs.

Votre composteur sera directement livré au domicile

Le composteur nécessite un espace au sol de 1m2. Il est fourni avec un guide du compostage. Vous pouvez également commander un aérateur en acier pour mélanger et aérer votre compost. Il se présente sous forme de spirale pour permettre de pénétrer très facilement dans le compost en tournant comme avec un tire-bouchon. Il est équipé d'une poignée gainée pour assurer un meilleur confort. Ce matériel n'est pas automatiquement fourni, il fait l'objet d'un coût supplémentaire.

Tarifs :

Une participation financière pour la fourniture et la livraison du composteur vous sera demandée :

- 20 € pour le petit modèle (environ 400 L)
- 35 € pour le grand modèle (environ 600 L)
- 25 € pour l'aérateur

Comment se procurer un composteur ?

Dans le cadre de ses actions pour la réduction des déchets, l'agglomération du Cotentin confie des composteurs aux habitants qui le souhaitent. La collectivité encourage le plus grand nombre à pratiquer le compostage. Le compostage entre voisins, c'est possible !

Pour obtenir son composteur, il est nécessaire de compléter un formulaire que vous pouvez venir chercher en mairie ou soit en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse ci-dessous.

<https://lecotentin.fr/formulaire-demande-de-composteur>

La randonnée dans les chasses

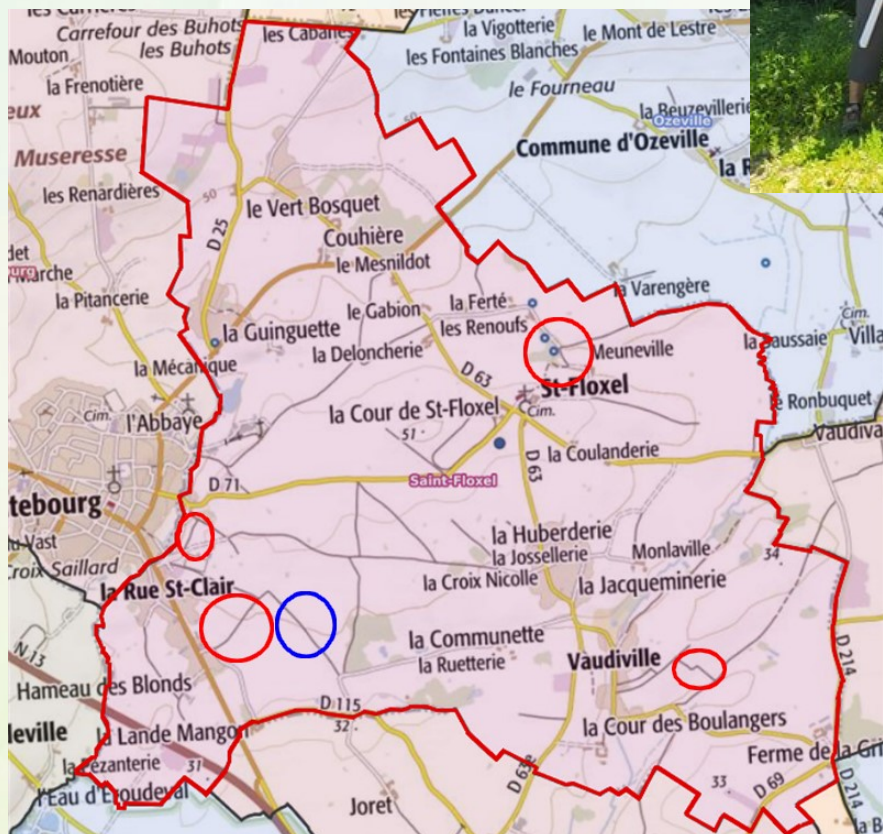
Le 11 juillet, une randonnée pédestre entre conseillers a eu lieu afin de faire le tour des chasses de la commune pour répertorier les travaux à prévoir pour certaines d'entre elles.

Cette dernière s'est déroulée dans la bonne humeur et sous le soleil avec pause pique-nique le midi. Elle a également permis aux nouveaux conseillers de découvrir leur commune sous un angle différent.



Le conseil a retenu :

- Manque de signalisation ou à rénover
- Débroussaillage à prévoir
- Empierrement



Les chasses marquées d'un cercle sont celles qui ont retenu l'attention pour y apporter des améliorations.

Journée bénévolat

Suite à cette sortie par le Conseil Municipal, un appel au bénévolat a été lancé pour le samedi 12 septembre 2020, afin de nettoyer les chasses communales. Nous avons décidé le nettoyage des chasses habituellement entretenues manuellement par l'employé communal M. FERREY, mais pour raison médicale, cela n'avait pas pu être réalisé.

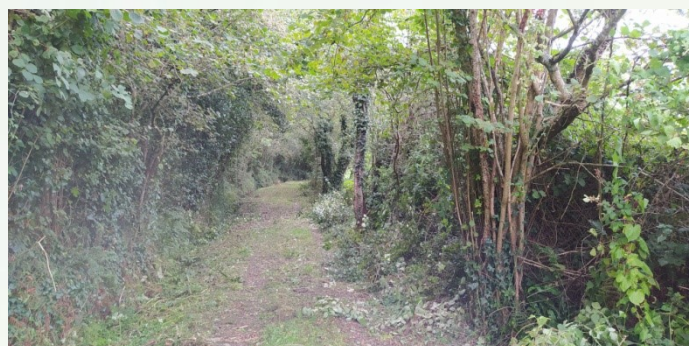
De l'empierrement était aussi au programme et nous avons bénéficié du prêt de tracteurs et remorques celui de M. Anthony MARIE et de M. Denis LADUNE.

Au total, 13 bénévoles ont participé à cette journée entrecoupée par un repas le midi, préparé et offert également par des élus. Un habitant d'Hémevez et un habitant ayant une résidence secondaire sont venus nous prêter main forte.

Ce genre d'opération qui sert à créer du lien entre les habitants et permet de faire des économies, sera appelé à être renouvelée.



Avant



Après



De gauche à droite : Jean-Michel FRIGOT, Antoine LEFEVRE, Denis CANTREL, Jacques MORISSET, Xavier REVERT, Loïc LETOUTEN, Mikael GUESDON, Maurice NOËL, Jacques ONFROY, Marcouf REBLIER, Philippe CAUCHARD. Manque sur la photo Jean-Marie LETERRIER

Merci aux bénévoles, aux personnes pour le prêt du matériel et aux cuisinières pour nous avoir gâtés!!!

ARBRE DE NOËL

Le dimanche 20 décembre 2020 de 15 heures à 17 heures, dans un contexte un peu particulier de pandémie Covid 19, le Père Noël a donné rendez-vous aux enfants de la commune, nés de 2009 à 2020. Donc cette année, 77 enfants ont été invités et 70 ont répondu présent.



Suivant un balisage au sol bien défini, les enfants par famille ont pu rencontrer le vieux bonhomme en rouge et blanc, qui les attendait au pied du sapin avec leur cadeau et comme friandise un Papa Noël en chocolat.

La petite dernière de cette année était Nahéma LONGCHAMPS née le 9/11/2020 et l'aînée Ninon BIALLAS née le 06/01/2009.

Le temps d'une photo, les enfants qui le souhaitaient, ont pu prendre la pose avec le Père Noël...
(Possibilité de récupérer les photos en Mairie)



Le comité des fêtes

Chers amis,

Inutile de rappeler à quel point cette année 2020 a été particulière pour chacun d'entre nous.

C'est également vrai pour le comité des fêtes.

Nous avons imaginé pour vous une année festive, plutôt ambitieuse en terme de manifestations et complétée d'un soupçon d'innovation en soumettant à votre vote le choix de la dernière manifestation de l'année.

Malheureusement, toutes ces belles prévisions sont tombées à l'eau pour la raison que nous connaissons tous.



Je retiens malgré tout une formidable soirée KARAOKÉ, dont l'ambiance familiale et joviale nous aura tous marqués.



Mon seul véritable regret résulte de la persistance de la situation sanitaire qui nous a contraints à renoncer au spectacle de Noël si cher à notre cœur.

Aussi, nous nous réunirons à la première occasion favorable pour voir ensemble ce qu'il pourrait être possible de vous proposer pour 2021.

Même si les manifestations programmées par le comité des fêtes ont normalement vocation à rassembler le plus grand nombre, nous pourrions imaginer des regroupements restreints mais plus fréquents. Tout est envisageable dans le respect des règles en vigueur, alors n'hésitez pas à partager vos idées avec nous.

En vous souhaitant à tous une année 2021 pleine de joie, de moments partagés avec vos amis et vos familles et pourquoi pas sans masque en dehors de mardi gras.

Avec toute mon amitié,
Christophe BOTELLA

« LES BœNDR »

Alors que l'année 2021 nous ouvre tout doucement ses portes, l'ensemble de l'association tenait à vous présenter ces meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci soit riche en projet, tant sur le plan personnel que professionnel car ce sont les projets d'hier qui bâtissent les réussites de demain.

A l'instar de nombreuses autres activités culturelles, l'année 2020 ne nous a pas permis de nous rassembler sur des fêtes médiévales et présenter nos différentes activités. De même, afin de minimiser les contacts entre nous, il n'y a eu aucun rassemblement associatif ; chacun des membres ayant travaillé de son côté pour préparer la saison 2021. Ce début d'année est encore fait de nombreuses incertitudes puisque nous sommes dans l'attente de confirmation des collectivités territoriales pour certains de nos événements, actuellement en suspens. Toutefois, vous pourrez nous retrouver à la **fête viking des Loges** les 22 et 23 mai prochain, dans le département de la Seine-Maritime.

Pour cette nouvelle saison, l'association se compose de neuf membres dont cinq hommes et quatre femmes. Ces derniers présentent un Kaupangr (comptoir d'artisans et de marchands) des IX^e et X^e siècle. Il vous sera donc possible de voyager dans la Scandinavie médiévale à travers la restitution de mobiliers suédois, danois et norvégiens. Nos activités, principalement axées sur l'artisanat, se caractérisent par un atelier de tabletterie (travail de la matière dure animale), un atelier de bronzier, le travail du cuir et du bois, les présentations de fourrures et des principes de taxidermie ; depuis la saison 2019, l'association présente un atelier autour de la pêche et la relation des scandinaves aux ressources maritimes.

Nous gardons espoir pour que 2021 soit une année sous le signe de l'épanouissement et où les contraintes sanitaires permettront au tout à chacun de profiter de ses activités associatives, personnelles et extra-professionnelles. Nous espérons pouvoir vous retrouver au cours d'un de

nos événements et vous souhaitons, à nouveau, une très bonne année 2021.

Où nous contacter ?

Ferme de la Guinguette
10 Route de Quinéville
50310 Saint-Floxel

Tel : 06-34-01-66-98

Mail : association.boendr@gmail.com



[@association.boendr](https://www.facebook.com/association.boendr)



[@association.lesboendr](https://www.instagram.com/association.lesboendr)



Une nouvelle page s'ouvre pour le Cotentin

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.



David MARGUERITTE
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin



Jacques COQUELIN
1^{er} Vice-Président
Grands Projets et Politiques de Santé



Benoît ARRIVÉ
2^e Vice-Président
Développement Économique, Emploi et Insertion



Manuela MAHIER
3^e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin



Christèle CASTEILEIN
4^e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité



Sébastien FAGNEN
5^e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville



Odile THOMINET
6^e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs



Yves ASSELINÉ
7^e Vice-Président
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines



Martine GRUNEWALD
8^e Vice-Présidente
Habitat et Logement



Philippe LAMORT
9^e Vice-Président
Cycle de l'Eau



Eric BRIENS
10^e Vice-Président
Finances et Patrimoine communautaire



Anna PIC
11^e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopérations et Gens du Voyage



Jean-René LECHÂTREUX
12^e Vice-Président
Énergie, Climat et Prévention des Risques Majeurs



Edouard MABIRE
13^e Vice-Président
Collecte et Valorisation des Déchets



Arnaud CATHERINE
14^e Vice-Président
Mobilités



Nicole BELLIOU-DELACOUR
15^e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation



Frédéric LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale



Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)



Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique et Numérique



Véronique MARTIN-MORVAN
Conseillère déléguée à la Proximité



Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte des Déchets



Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire



Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation à la santé



Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante



Dominique HÉBERT
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin



Alain CROIZER
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin



Patrick FAUCHON
Président de la Commission de Territoire des Pieux



Patrick LERENDU
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire



Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire



Daniel DENIS
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église



Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles



Stéphane BARBÉ
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives



Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission de Territoire de Montebourg



Françoise LEROSIGNOL
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve



Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le trombinoscope complet sur lecotentin.fr

Communes et agglo, quelles compétences ?

Les communes représentent le 1^{er} échelon des habitants pour toutes les interrogations liées à la proximité. Les intercommunalités, comme la Communauté d'agglomération du Cotentin, gèrent à la bonne échelle les services confiés par les communes et portent les grands projets du territoire.



LES COMMUNES

Les communes sont en lien direct avec les usagers notamment sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les communes gèrent également l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade), etc.



L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Le Cotentin a en charge des compétences de proximité telles que :

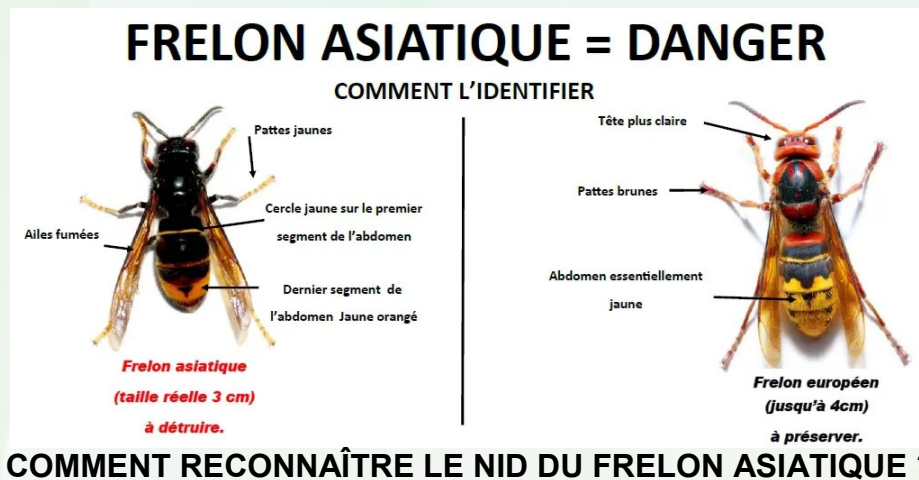
- **La gestion du cycle de l'eau** (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- **Le cycle des ordures ménagères** (prévention, collecte et traitement) ;
- **La mobilité** (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces).

Retrouvez l'ensemble de l'offre des services proposés par l'agglomération sur lecotentin.fr.

Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est une espèce invasive et il est présent dans le département de la Manche depuis 2011. Le nombre d'individus ne cesse d'augmenter.



Le nid primaire

Au printemps la reine fondatrice crée un nid de petite taille dans le bâti (le nid primaire).
Le nid pourra être déplacé au cours de la saison.



Le nid principal

Situé principalement dans les arbres ou parfois dans le bâti, il peut atteindre 1 mètre de diamètre en fin de saison. Le nid est abandonné en fin d'automne.

Principales caractéristiques :

- Plutôt en forme de poire.
- Une petite entrée latérale.
- Il peut contenir jusqu'à 2 000 frelons asiatiques



Principales caractéristiques de différenciation

Le nid du frelon européen possède une large ouverture sur la partie basse à travers laquelle les alvéoles sont visibles.

Plutôt cylindrique, on le trouve dans des cavités ou le bâti



Le programme départemental de lutte collective permet la destruction de nids de frelons asiatiques afin de limiter les nuisances apicoles, économiques, environnementales et de santé/sécurité publique.
Les opérations de destruction, dans le cadre de ce programme, peuvent être déclenchées à condition que la collectivité ait signé la convention de lutte collective et qu'elle participe au financement du programme.

L'organisation et l'animation de la lutte collective est confiée à la FDGDON de la Manche (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche), par arrêté préfectoral.

Le programme est soutenu par le conseil départemental de la Manche et les collectivités locales partenaires.

La FDGDON et le conseil départemental se sont engagés dans une démarche de bonnes pratiques environnementales. La destruction des colonies de frelons asiatiques est faite avec une poudre à base de pyrèthre d'origine naturelle introduite à l'intérieur des nids.

FACE À LA PRÉSENCE D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE



Il ne faut pas intervenir soi-même, la destruction du nid doit être réalisée par un professionnel choisi par la commune et référencé par la FDGDON.

Une destruction non appropriée du nid (tir au fusil ou flèche ou paintball, utilisation d'une lance à eau, par brûlage,...) engendre :

- ✚ Un risque imminent d'attaques collectives de la colonie.
- ✚ La dispersion des frelons, et notamment des reines fondatrices qui reconstruiront d'autres nids à proximité.

Il est déconseillé d'utiliser des pièges non homologués et/ ou non sélectifs car ils présentent un risque pour la biodiversité. Le piégeage est réservé aux apiculteurs pour protéger leurs ruchers.



Signaler le nid à la mairie, en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid. Il est inutile de signaler :

- ✚ L'observation d'un individu de frelon asiatique, sans avoir localisé son nid.
- ✚ Un nid identifié par un écriteau « La colonie de ce nid de frelons asiatiques a été détruite ».

POURQUOI LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE ?

Enjeux apicoles, économiques et environnementaux :

Le frelon asiatique se nourrit d'une multitude d'insectes riches en protéines :

- ✚ Sa consommation d'abeilles induit des nuisances sur les ruches et la production de miel.
- ✚ Son activité de prédation sur les pollinisateurs peut impacter la biodiversité locale et la production fruitière (telle que la filière cidricole de la Manche).
- ✚ Il recherche d'autres sources de protéines, qu'il peut trouver dans le poisson ou les viandes.

Enjeux pour la santé/sécurité publique :

- ✚ Le frelon asiatique est peu agressif lorsqu'il est seul en dehors de son nid. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen.
- ✚ Cependant la colonie peut s'avérer dangereuse pour protéger son nid, notamment lors d'attaques collectives par multi-piqûres et projections de venin dans l'air. Les personnes ou les animaux à proximité du nid peuvent alors être considérés comme une menace.

BILAN 2020 DES NIDS SIGNALÉS DANS LA COMMUNE

Nombre de nids signalés à la Mairie	8	Nombre de nids détruits facturés à la Mairie	6	Coût	316.50 €
-------------------------------------	---	--	---	------	----------

**LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE
FRELON ASIATIQUE DANS LE
DÉPARTEMENT DE LA MANCHE**



Le centre de secours de Montebourg

Depuis des décennies, les pompiers bénévoles et particulièrement ceux du centre de Montebourg concernant notre commune, répondent présent pour nous porter secours et assistance. Ce qui peut nous apparaître comme une évidence, repose essentiellement sur le dévouement et le volontariat d'hommes et de femmes qui concilient vie professionnelle, vie de famille et temps libre.

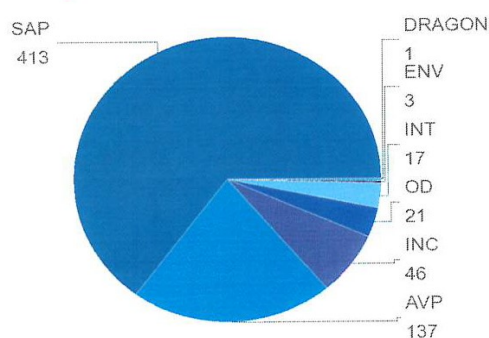
Mais voilà le SDIS constate que des centres de secours, dont celui de Montebourg, rencontrent des difficultés d'effectifs avec des répercussions dans les plannings de disponibilité des pompiers.

Cette situation a pour conséquence de rendre impossible certaines interventions obligeant le SDIS à missionner les casernes voisines ce qui augmente les délais d'arrivée des secours.

Vous trouverez le détail des interventions effectuées dans le canton en 2020, le tableau des disponibilités en effectif de novembre ainsi que les interventions dans notre commune de Saint-Floxel.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou pensez avoir l'âme d'un sauveteur, vous pouvez contacter la caserne de Montebourg.

Répartition par raisons de sortie des sorties d'engins de janv. 2020 à déc. 2020



Raison de sortie	Nb	%
SAP Secours à personnes	413	64,7%
AVP Accident de la voie publique	37	21,5%
INC Incendies	46	7,2%
OD Opérations diverses	21	3,3%
INT Intempéries	17	2,7%
ENV Environnement	3	0,5%
DRAGON	1	0,2%
TOTAL	638	100,0%



SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ DU CIS MONTEBOURG

Période d'analyse : janv. 2020 à déc. 2020

Synthèse des effectifs déc. 2020

Statut	Hiérarchie Grade	Grade	Nb	Nb	Nb	Ancienneté moyenne CIS	Age moyen	
			femmes	hommes	agents			
Volontaire	CAPORAUX	Caporal	1	1	2	6 ans 11 mois	25 ans 2 mois	
		Caporal-chef		5	5	13 ans 3 mois	40 ans 10 mois	
	CAPORAUX		1	6	7	11 ans 5 mois	36 ans 4 mois	
		INFIRMIERS	Infirmier	1	1	2	6 ans 10 mois	37 ans 6 mois
	INFIRMIERS		1	1	1	10 ans 10 mois	38 ans 1 mois	
		INFIRMIERS	Infirmier Principal	1	2	3	8 ans 2 mois	37 ans 8 mois
	OFFICIERS	Capitaine		1	1	30 ans 11 mois	53 ans 7 mois	
		Lieutenant			1	1	27 ans 9 mois	44 ans 5 mois
	OFFICIERS				2	2	29 ans 4 mois	49 ans 0 mois
		SAPEURS	Sapeur 1 ^o classe	4	5	9	3 ans 3 mois	23 ans 4 mois
	Sapeur 2 ^o classe				4	4	1 ans 9 mois	26 ans 7 mois
	SAPEURS			4	9	13	2 ans 9 mois	24 ans 4 mois
		SOUS/OFFS	Adjudant-chef		4	4	24 ans 0 mois	48 ans 11 mois
	SOUS/OFFS	Sergent			1	1	9 ans 5 mois	29 ans 6 mois
		Sergent-chef			5	5	18 ans 11 mois	43 ans 7 mois
SOUS/OFFS				10	10	20 ans 0 mois	44 ans 4 mois	
Volontaire			6	29	35	11 ans 5 mois	35 ans 0 mois	
TOTAL			6	29	35	11 ans 5 mois	35 ans 0 mois	

Activité par commune

Commune	Nombre de sorties d'engins	%
MONTEBOURG	141	22,1%
AXE ROUTIER	51	8,0%
VALOGNES	48	7,5%
ST MARCOUF	31	4,9%
QUINEVILLE	27	4,2%
ST FLOXEL	21	3,3%
ST MARTIN D'AUDOUVILLE	19	3,0%
LESTRE	18	2,8%
URVILLE	17	2,7%
CHERBOURG EN COTENTIN (CHERBOURG)	16	2,5%
TOTAL DES 10 PREMIERES COMMUNES	389	61,0%
TOTAL AUTRES COMMUNES	249	39,0%
TOTAL	638	100,0%



Tableau de bord des disponibilités pour NOVEMBRE 2 020

(IND N° 53) Tableau de bord Disponibilité par CIS - Source OXIO AnalySDIS_OPS_V2 - 03/12/20

CIS MONTEBOURG

Annexe 4 du RO : capacité de mise en oeuvre CIS de 6ème catégorie - 6 SP (1 INC ou 1 SAP et 1 DIV)

	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
dimanche 1	14	14	14	14	14	14	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	14	14
lundi 2	15	15	15	14	14	14	13	13	13	5	5	5	5	4	3	3	3	5	5	5	6	6	6	6	7
mardi 3	11	11	10	10	10	10	10	10	5	5	5	5	4	3	3	3	4	5	5	4	4	5	5	5	4
mercredi 4	9	9	10	10	9	9	9	9	4	4	5	5	5	4	3	4	4	5	4	5	5	5	5	5	4
jeudi 5	10	10	9	9	9	9	9	9	3	3	3	3	3	2	3	3	3	4	4	6	5	5	6	6	6
vendredi 6	10	11	11	12	11	11	11	9	9	9	9	3	3	3	3	3	5	5	5	4	4	4	3	4	5
samedi 7	12	12	12	12	12	12	11	10	10	9	9	9	9	9	9	9	9	10	10	10	10	10	9	10	10
dimanche 8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	10	10	10	11	11	11
lundi 9	10	10	10	10	10	10	10	9	9	9	9	9	9	4	4	4	4	3	3	4	5	5	5	5	7
mardi 10	12	12	13	13	13	13	13	12	6	6	6	6	6	5	5	5	5	5	4	4	5	5	5	5	4
mercredi 11	12	12	13	13	13	13	12	12	11	11	11	11	11	12	12	13	13	12	13	13	13	13	11	11	12
jeudi 12	13	13	14	14	16	15	15	14	14	13	11	4	4	4	4	3	3	3	3	3	4	4	4	5	4
vendredi 13	10	10	10	10	10	10	9	8	8	6	6	0	0	0	0	1	1	2	2	3	3	3	3	4	4
samedi 14	12	12	12	12	12	12	11	11	11	9	9	9	8	8	8	8	8	8	8	8	9	10	10	10	10
dimanche 15	13	13	13	13	14	14	14	14	14	12	12	12	12	12	12	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
lundi 16	13	13	13	12	12	11	11	10	9	9	4	4	3	3	3	3	2	2	2	2	3	3	3	3	2
mardi 17	11	11	11	11	11	11	10	10	9	9	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4
mercredi 18	12	12	12	12	12	11	11	10	10	3	3	3	3	4	4	4	4	4	3	3	3	4	4	4	4
jeudi 19	12	12	12	12	12	12	12	12	10	5	5	5	4	4	4	3	3	3	3	3	4	4	5	4	4
vendredi 20	10	10	10	10	10	9	9	9	8	8	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	2	3	4	4
samedi 21	10	10	10	10	9	9	9	8	8	8	7	7	7	6	6	6	6	8	8	8	8	8	8	8	8
dimanche 22	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
lundi 23	12	11	11	11	12	12	12	12	12	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	3	3	4	4	4	4
mardi 24	13	13	14	14	13	13	13	13	11	10	5	5	4	4	4	4	4	3	2	2	2	2	2	2	2
mercredi 25	10	10	10	10	10	10	10	9	9	5	5	5	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
jeudi 26	9	9	10	10	9	9	8	8	8	8	5	5	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
vendredi 27	9	9	9	9	9	9	8	8	8	8	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
samedi 28	10	10	11	11	11	11	11	11	11	9	9	8	8	7	7	8	8	8	8	7	7	8	8	8	8
dimanche 29	9	9	9	9	9	9	9	9	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	8	8	8	8	8	8
lundi 30	9	9	9	9	9	8	8	7	7	7	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

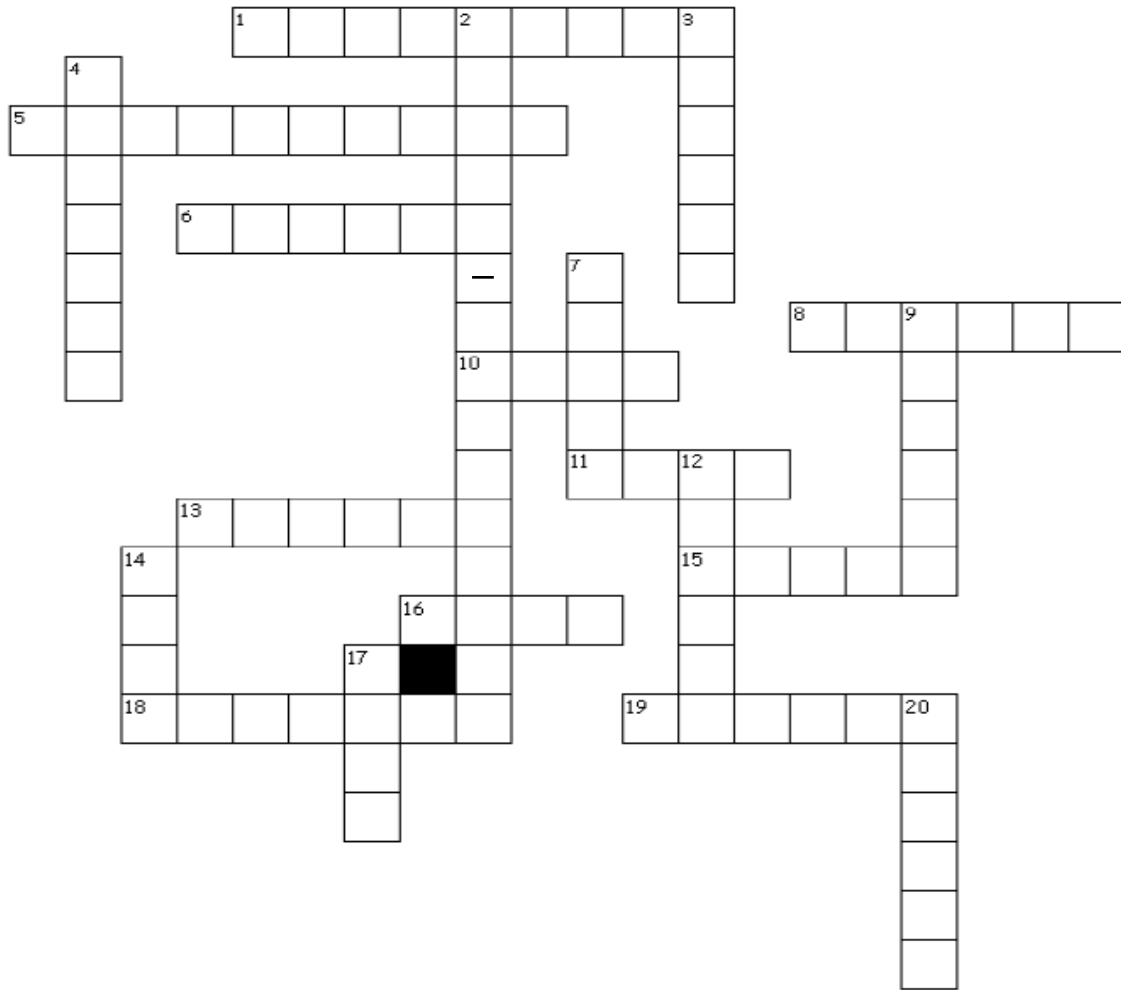
SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE ST FLOXEL

Période d'analyse : janv. 2020 à déc. 2020

Bilan opérationnel par centre

Centre	Sorties d'engins		Charge opérationnelle		Délai moyen SLL (1)	(1) Alerte engin => arrivée SLL Ce délai est calculé sur l'ensemble des engins envoyés par le centre sur la commune (pour tous les engins, et pas seulement le premier arrivé sur les lieux). Le calcul porte sur les natures d'interventions se prêtant aux analyses de délai, en gérant les aberrations de durée ou d'absence de passage de statut SLL.
	Nb	%	HxH	%		
MONTEBOURG	21	63,6%	114	63,7%	12m18s	
VALOGNES	7	21,2%	41	23,2%	15m09s	
SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	2	6,1%	11	6,2%	20m34s	
CARENTAN	1	3,0%	6	3,1%	33m50s	
SAINTE MERE	1	3,0%	6	3,1%	14m28s	
SAINT VAAST	1	3,0%	1	0,7%	32m53s	
TOTAL	33	100,0%	179	100,0%	14m53s	

Mots fléchés sur la commune



Horizontalement

1. chasse dite « du petit jésus »
5. chasse dite « de la petite route peu élevée »
6. dure 6 ans
8. petit bourg
10. le mammifère du lutrin
11. boisson US depuis 1944
13. maison du peuple
15. l'oiseau du lutrin
16. chasse dite « H2O au pluriel »
18. aides au 18
19. chasse dite «il est temps qu'elle soit fauchée »

Verticalement

2. habitant de la commune
3. chasse dite « où dort le meunier »
4. hôtel à voitures
7. de l'arbre ou de l'église
9. insecte
12. t'cheu nou « un q'min »
14. chasse dite « des petits champs »
17. chasse dite « sans E, pour faire des confitures »
20. édifice religieux

À savoir

La fibre optique

Depuis le 30 décembre 2020, la fibre optique est partiellement déployée sur notre commune et vous pouvez vérifier à l'adresse ci-dessous si vous êtes raccordable maintenant ou à quelle date approximative, cela est prévu pour votre domicile:

<https://manchenerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/>

Site internet

Notre commune va bientôt se doter d'un site internet actuellement en cours de conception. C'est un webmaster retraité, domicilié en Auvergne qui y travaille bénévolement. Ce site devrait être en ligne courant du mois de mars 2021 et cet outil nous permettra notamment de vous communiquer plus rapidement les informations.

Salle du conseil

La salle du conseil où se réunit le conseil municipal et où sont célébrés les mariages, est actuellement en rénovation. Cette salle n'avait pas été refaite depuis une bonne vingtaine d'années. Ces travaux de réfection sont réalisés par notre employé communal.

Le coût du bulletin municipal de l'année dernière s'élevait à **2,33 €**

Toute personne souhaitant collaborer au bulletin sera la bienvenue.

De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

commune.stfloxel@orange.fr

Rédacteur: Joël GUILBERT
avec la collaboration de

Denis FORTIN, Floriane FRERET, Christelle LECARPENTIER, Isabelle LEMIERE, Emilie MONTAGNE

Mairie de Saint Floxel
Mardi: 17H00-19H00 Vendredi: 14H00-17H00
 02.33.41.24.25
 commune.stfloxel@orange.fr

2021

janvier 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

février 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

mars 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

avril 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

mai 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juin 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

juillet 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre 2021						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		